Fribourg, Suisse. — 39me année. — N° 22. Le numéro Cinq centimes. Jeudi 28 janvier 1909

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

O. f. V.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames . . .	50 »	

M. V. K.

Nouvelles du jour

La position de M. de Bülow, chancelier de l'Empire allemand, paraît de plus en plus difficile.

Certains conservateurs lui en veulent encore de n'avoir pas, à leur gré, suffisamment couvert leur empereur alors que sa politique personnelle était en butte aux attaques universelles. Ce mécontentement latent, pour ainsi dire, éclata sans réserve et se manifesta en opposition irréductible contre l'un des projets de lois financières préparés avec tant de soin par le gouvernement et présentés avec tant d'art par le prince de Bülow lui-même devant le Reichstag. C'est que ce projet d'un impôt sur les successions touche au principe de l'intangibilité de la propriété, et que, en l'espèce, cette propriété mise en péril est celle même que défendent avec tant de chaleur les députés conservateurs. Autre chose était de voter la loi d'expropriation de la propriété polonaise.

L'opposition des conservateurs ira-t-elle jusqu'à faire échouer, à cause de cette disposition qui leur est contraire, toute l'œuvre de réforme financière du gouvernement, et, par suite — car le déficit à combler augmente annuellement — à susciter peut-être une réforme plus radicale ? Il semble que, en cette occasion, ce parti soit mal servi par sa fidélité à certains principes — son égoïsme, disent ceux qui ne croient pas aux déclarations d'un comte de Schwerin-Löwitz, protestant de l'esprit de sacrifice des conservateurs — ainsi que par la rancune qu'il nourrit contre celui qui disait pourtant naguère ne vouloir sur sa pierre tombale d'autre inscription que : « Ci gît un chancelier agrarien. »

⁂

Une vive attaque contre le gouvernement a été conduite, dans les débats du Reichstag allemand, au sujet de l'application de la loi d'empire sur le droit de réunion.

Outre le parti socialiste, le Centre surtout donna, et l'un de ses leaders les plus en vue, M. Erzberger, mit à mainte reprise en fâcheuse posture le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Celui-ci avoua qu'une centaine de plaintes avaient été déposées contre les autorités qui ont appliqué les dispositions restrictives de la loi sur les réunions publiques ; et le fait que, dans vingt-trois cas, les plaignants eurent gain de cause semble prouver qu'on abusait du droit de dissolution des assemblées. La faute en est principalement à la loi même, qui n'est pas formulée avec une suffisante netteté. Il convient également de remarquer que, surtout dans la Prusse polonaise et le Schleswig, la loi fut trop souvent appliquée en manière de sanction pénale, dans l'œuvre de germanisation, par des autorités prussiennes trop zélées. On joua du fameux paragraphe défendant l'emploi d'une autre langue que la langue allemande dans les réunions publiques, là où le chiffre de la population non allemande n'atteint pas 60 %. On ne tint guère compte de l'exception promise en faveur des associations syndicales ouvrières. Il était facile de leur trouver un but, des tendances politiques qui les excluaient de la catégorie privilégiée.

⁂

Le fameux bloc, qui s'était emparé de l'administration de la ville de Rome, est à la veille de se dissoudre. *De graves dissensions existent depuis* longtemps entre radicaux francs-maçons et socialistes. Ceux-ci, unis aux républicains, ont déclaré la guerre au syndic Nathan et à sa majorité, en proposant la municipalisation des services publics.

Nathan a perdu de son prestige en mettant de l'eau dans son vin, c'est-à-dire en faisant trêve à ses opinions radicales pour ne plus penser qu'à la catastrophe qui vient de frapper l'Italie. Nous avons déjà dit qu'il avait visité l'hôpital de Sainte-Marthe improvisé par les soins du Vatican, qu'il s'y était rencontré avec le cardinal Merry del Val, auquel il avait adressé de chaleureux remerciements. *Ce que lui reprochent surtout les* socialistes et les républicains, c'est d'avoir envoyé un télégramme au roi le félicitant de sa noble conduite lors du tremblement de terre. Les âmes sectaires ne peuvent comprendre certaines délicatesses.

⁂

A l'occasion du suicide d'un enfant de seize ans dans la *Maison paternelle* de Mettray (Indre et Loire), établissement destiné à former l'éducation des enfants indociles, le député radical socialiste de Tours, M. Besnard, et la presse blocarde ont porté de graves accusations contre la direction de l'établissement, disant que la « détention illégale est la règle de la maison de Mettray ». En réponse à ces accusations, MM. Georges Picot, Bérenger, sénateur, membres de l'Institut, et Berthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris, dont l'honorabilité est de notoriété publique et qui font partie de la direction de l'établissement précité, adressent au procureur général de Tours et à la presse tout entière une vibrante protestation, dans laquelle ils font ressortir que, jusqu'ici, les seules illégalités commises dans cette affaire l'auraient été par le Parquet, qui a fait saisir et emporter des registres et des dossiers de la *Maison paternelle* sans que ceux-ci *fussent clos et cachetés comme le* prescrit le code, et ensuite par les magistrats enquêteurs, qui se sont transformés en véritables diffamateurs alors que leur seul droit était de renvoyer la direction de l'établissement devant la Chambre des mises en accusation.

Un guide du modernisme

AUGUSTE SABATIER

Je viens de parcourir le livre posthume d'Auguste Sabatier : *Les religions d'autorité et la religion de l'Esprit* [1]. De cette lecture un peu aride et souvent même fatigante, la mentalité de l'auteur différant beaucoup de la nôtre, il m'est resté un certain nombre d'impressions qu'on me saura gré, peut-être, de communiquer aux lecteurs de la *Liberté*.

L'ouvrage ayant paru il y a cinq ans, n'est plus sans doute d'une grande actualité. Mais l'affinité d'idées et de langage qu'il présente avec les élucubrations de nos modernistes est plus frappante encore que dans *l'Esquisse d'une philosophie de la religion* du même écrivain. En disant que, des deux côtés, on a puisé aux mêmes sources, on n'explique pas suffisamment le fait ; car la ressemblance porte moins sur les détails que sur l'ensemble de la théorie, et celle-ci, visiblement d'origine protestante, est bel et bien d'Auguste Sabatier, qui l'a formulée le premier, d'après une évolution qu'on peut suivre dans ses livres. Le célèbre doyen de la faculté de théologie protestante de Paris appartient à cette forme de rationalisme qui ramène la religion tout entière, y compris Dieu, à un ensemble de phénomènes subjectifs, objet d'expérimentation psychologique, éliminant ainsi le surnaturel vrai, les dogmes, l'autorité des confessions de foi et même celle de la Bible.

Que des catholiques instruits et même zélés, plutôt que d'étudier nos théologiens, se soient tournés de ce côté, prenant indistinctement et sans scrupule presque tout ce qu'ils y trouvaient, il y a là un signe des temps. De la part de laïques formés dans des écoles où les nôtres sont systématiquement ignorés, où comme théologien catholique on nomme tout au plus le janséniste Pascal, la chose se conçoit encore. Mais que penser des autres ? A moins de les excuser par cette sotte vanité qui en porte à afficher des airs de libéralisme et de rationalisme pour se faire accepter du monde ou pour paraître plus savants, *on devra leur appliquer ces paroles de* saint Paul : « Un temps viendra où ils ne supporteront plus la saine doctrine, mais ils auront la démangeaison d'entendre des maîtres répondant à leurs désirs, et ils se détourneront de la vérité pour s'attacher à des fables. [2] »

Tout rationaliste qu'il est, Auguste Sabatier n'éprouve pas de peine à se dire très protestant, et plus réellement disciple de Luther, de Calvin et de Zwingli que les protestants orthodoxes. S'emparant du principe du libre examen, qui est à la base du protestantisme, il le retourne contre les confessions de foi des premiers réformateurs, contre l'autorité de la Bible, contre tout dogme, y compris la divinité de Jésus-Christ. Dans son argumentation, plus abondante et plus tranchante que serrée, contre le principe d'autorité, il jette à la face des orthodoxes, pour achever de les convaincre, l'épouvantail du catholicisme et de l'infaillibilité papale, leur montrant que, logiquement, ils devront y revenir, s'ils n'acceptent pas avec lui toutes les conséquences du libre examen. Son rationalisme, qui s'acharne à démolir le surnaturel sous toutes ses formes, ne l'affranchit d'aucun préjugé à l'égard du catholicisme ; nos dogmes, nos pratiques, nos institutions, et par-dessus tout l'histoire de l'Eglise, sont complètement travestis dans son livre.

Je relèverai ici une pétition de principe, que souligne le titre même du livre. L'autorité n'exercerait qu'une action *extérieure*, elle ne pénétrerait pas jusqu'à la conscience. Assertion empruntée à la philosophie de Kant, où elle est présentée sans preuves, comme tant d'autres *a priori* de la critique transcendantale. C'est, avec plus de précision, l'ancien préjugé protestant, qui ne voit dans le catholicisme que des formes matérielles et des rites, dépourvus d'âme et de vie intérieure. Nous soutenons, nous, que toute autorité, dès qu'elle est légitime, oblige en conscience, conformément à l'enseignement de saint Paul [2]. Quant à l'autorité de l'Eglise, qui est essentiellement religieuse, non seulement elle atteint les consciences en les liant, mais encore elle les dirige ; elle oblige souvent à des actes purement intérieurs, comme l'acte de foi, et, si l'acte présente un côté extérieur, comme dans le précepte de la communion pascale, il n'en est pas moins principalement intérieur. Nous distinguons, en conséquence, entre le for interne et le for externe. Ajoutons que, d'après la doctrine catholique, l'action de la grâce, qui accompagne toujours celle de l'autorité, atteint l'âme directement.

Tous nos ascètes, d'ailleurs, parlent de la vie intérieure, et il n'est pas de catéchiste, de prédicateur et de missionnaire, qui ne s'applique à la développer. Il fallait une certaine naïveté pour représenter saint François d'Assise comme précurseur du protestantisme, à raison de la haute vie intérieure qui se révèle en lui : on aurait constaté la même chose, quoique à des degrés divers, chez n'importe lequel de nos saints, si l'on se fût donné la peine d'en étudier la vie d'un peu près. Bien plus, la masse des fidèles pratiquants et fervents partage cet état d'esprit, cette vie intérieure plus ou moins intense.

Il n'y a pas d'incompatibilité entre l'extérieur et l'intérieur, pas plus qu'entre le corps et l'âme, les sens et l'intelligence, la parole et la pensée ; au contraire, l'un est pratiquement la condition de l'autre. Auguste Sabatier reconnaît lui-même que les protestants, tout en rejetant le principe d'autorité, ne peuvent se passer de moyens extérieurs et d'organisation. Chez nous, le but, qui est la vie intérieure, est d'autant mieux atteint que les moyens, plus nombreux et plus variés, sont mieux coordonnés, et qu'il existe, pour tout régler, une organisation plus complète. Aussi pouvons-nous *conclure que le catholicisme, tout en* étant par excellence la religion de l'autorité, est en même temps, et également par excellence, la religion de l'Esprit.

Auguste Sabatier a une très haute idée de la science, et il accorde sans hésiter à la critique, qui n'est pas tout à fait la même chose, l'autorité qu'il refuse à la Bible non moins qu'à l'Eglise. Ce n'est pas de critique littéraire ou artistique qu'il s'agit ici, ni non plus de critique scientifique dans le sens des sciences particulières, ni même enfin de critique historique proprement dite. La critique qu'on fait intervenir en matière religieuse dérive de la philosophie transcendantale de Kant ; elle parle au nom de la raison autonome et souverainement, ne s'inclinant ni devant Dieu, qu'elle ignore, ni devant la nature, où elle ne voit que des symboles et des phénomènes créés par le moi subjectif ou la pensée. Rejetant toute métaphysique, elle se place au point de vue du panthéisme phénoméniste et évolutionniste ; il va de soi que, ce point de vue, elle l'impose. Auguste Sabatier, suivi de nos modernistes, prend tout cela au sérieux, et il s'ingénie, sur cette base, à sauver la notion de Dieu et la religion. Mais l'entreprise est ardue, comme on pourra s'en convaincre.

En vain, suivant lui, l'âme chercherait-elle Dieu hors d'elle-même ; elle ne pourrait le faire que par une démonstration qui n'aboutirait point. Elle ne le trouverait pas non plus dans la Bible, dépourvue d'autorité, simple moyen extérieur que chacun emploie à sa façon. Mais voici la solution : Dieu est immanent à l'âme, il est dans le moi, c'est-à-dire dans notre pensée consciente d'elle-même, et nous pouvons en constater la présence par l'expérimentation psychologique. Cette porte étant ouverte, tous nos modernes s'y précipitent avec enthousiasme.

Mais, ici, nous arrêtons Auguste Sabatier. L'âme étant simple et indivisible, Dieu peut-il s'y trouver autrement qu'en s'identifiant avec elle quant à l'être ? L'immanence mène droit au panthéisme ; l'âme est déifiée, mais nous n'avons plus le Dieu personnel, qui est de l'essence du christianisme. Très volontiers je donne acte au théologien réformé de sa protestation ; il ne veut pas être panthéiste, bien qu'il admire Spinoza et appelle Dieu l'Etre universel. Mais la logique est plus forte que la volonté.

Passons sur cette première difficulté, qui est très grave, et voyons s'il ne s'en présente pas d'autres. Du moment que Dieu doit être expérimenté psychologiquement, que répondre à ceux, et ils seront nombreux, qui diront qu'ils ont beau chercher, eux, dans leur conscience, le divin, le sentiment religieux, l'oppression produite par le péché, la manifestation de l'Esprit ; en dépit de toutes leurs recherches et de la meilleure volonté, ils n'y trouvent rien de tout cela. Si vous et les vôtres, ajouteront-ils, vous expérimentez Dieu dans votre moi subjectif, c'est parce que l'éducation chrétienne, la lecture de la Bible et le travail personnel l'y ont mis. La preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que, si le protestant trouve dans son âme précisément le Dieu de l'Evangile, un mahométan y trouvera le Dieu du Coran, un païen les divinités de l'Olympe. Un livre récent, qui n'est pas inconnu à Fribourg, dit avec un sans façon qui ne manque pas d'à propos, dénotant un modernisme féministe, que le Dieu révélé par l'expérimentation psychologique, celui auquel on bâtit actuellement le temple de la religion à venir, est tout simplement la Psyché du paganisme antique, avec le compagnon et les allures que lui prête la mythologie. Auguste Sabatier, resté chrétien au fond de l'âme, eût protesté contre cette profanation ; mais la logique aurait-elle été de son côté ?

Elle ne l'est pas davantage lorsqu'il maintient la nécessité de la lecture de la Bible, dépourvue à ses yeux de toute autorité, ni surtout lorsqu'il veut que l'expérimentation psychologique aboutisse tout juste à deux ou trois données d'allure piétiste. Sans cela, dit-il, on n'est plus chrétien. Soit, mais on use du libre examen jusqu'au bout ; la conscience s'affranchit tout à fait.

Au fond, Auguste Sabatier vaut mieux que sa doctrine. Voilà pourquoi il entend rester chrétien tout en étant rationaliste. Prétention illusoire, et où il ne sera pas suivi. Sur la base de ses principes on deviendra athée ou païen. Comprenant que le libre examen et l'expérimentation psychologique, *de portée exclusivement in*dividuelle, produiront l'émiettement, il s'efforce, et de nouveau peu logiquement, de maintenir au christianisme son caractère social. Dans cet ordre d'idées, oubliant ce qu'il avait écrit dans la première partie de son livre, il conclut par cette phrase significative : « La religion de l'Esprit devrait donc concilier ce qu'ont de vrai le principe catholique et le principe protestant, en les dépouillant de ce qu'ils peuvent avoir l'un et l'autre de faux et d'étroit. » Pour cela il compte, non sans raison, sur l'histoire dont l'étude doit être combinée avec la psychologie pour fonder la saine théologie. Sabatier remonte visiblement et, pour se rapprocher de nous, il n'aurait qu'à étudier l'histoire de plus près, à ses sources vraies, sans préventions contre le catholicisme ; surtout il ne devrait pas se regimber, comme il le fait, contre le surnaturel. Dès lors, en nous penchant un peu, nous pourrions lui tendre la main.

Ayant éliminé de la théologie le principe d'autorité, Auguste Sabatier croit avoir renouvelé et sauvé cette science en lui assignant comme objet le phénomène religieux observé psychologiquement et étudié dans le cours de l'histoire. Sa préoccupation, dès lors, est de faire admettre la nouvelle théologie au nombre des sciences, au même titre que la psychologie expérimentale et l'histoire. Réussira-t-il ? Je ne le crois pas. Volontiers on prendra acte de sa négation du surnaturel et de toute autorité religieuse. Mais lorsqu'il développera son mysticisme tout subjectif et exclusivement protestant, on lui dira que les faits de ce genre sont trop individuels et ne s'extériorisent pas assez régulièrement pour être soumis au contrôle de la science positive ; tout au plus y verra-t-on des singularités, des cas pathologiques. Nous-mêmes, quoique très spiritualistes, nous ne raisonnerions guère autrement. Mieux vaut donc que la théologie reste ce qu'elle a toujours été, une science à part, de caractère surnaturel, s'appuyant sur la révélation et faisant appel à l'autorité.

Plus on réfléchit à ces graves questions, et plus on se convainc que nos modernistes, pour s'être livrés à des guides non catholiques, devaient faire fausse route. Ne se voyant pas suivis, et se croyant une élite dépassant de beaucoup les autres en intelligence, ils prétendaient avoir pris les devants. En fait, ils avaient rétrogradé et se rencontraient avec ceux que l'Eglise, dans sa marche en avant, laisse constamment derrière elle.

J. B. JACCOUD.

[1] Paris, Fischbacher, 1904.

[1] I Timoth. IV., 3.
[2] Rom., XIII, 5.

Nouvelles religieuses

Livres mis à l'index

L'*Osservatore Romano* publie le texte d'un décret de la Congrégation de l'Index, interdisant les lectures de plusieurs livres :

— *Les leçons de la défaite ou la fin du Catholicisme*, par M. Jehan de Bonnefoy ;

— *Vers l'unité de croyance*, par le même auteur.

— *Le Catholicisme de demain*, par le même.

— *L'Autorité des Evangiles*, par M. Henri Loriaux.

— *Les Ephémérides de la Papauté*, par Jean Vrai.

— *Eléments de psychologie concrète et de métaphysique*, par M. Melchior Comal.

Parmi les écrivains italiens condamnés il y a l'abbé Romolo Murri, le chef des démocrates chrétiens autonomes ; son ouvrage a pour titre : *Les problèmes de l'Italie contemporaine*.

Le même décret de la Congrégation annonce que l'abbé Emmanuel Barbier, dont le livre *Léon XIII et le libéralisme* avait été mis à l'index l'an dernier, s'est louablement soumis.

La mort de Constant Coquelin

Coquelin aîné a succombé subitement hier matin mercredi, à Pont-aux-Dames, près de Paris.

Il s'était levé, comme d'habitude, vers 7 ½ h., et ayant endossé son vêtement de travail, s'était installé à son bureau pour continuer l'étude de *Chantecler*.

Tout à coup, il s'est senti indisposé et a appelé son valet de chambre, qui l'a trouvé affalé sur le canapé. Une syncope s'est déclarée aussitôt, et Constant Coquelin a succombé presque immédiatement.

Il a été terrassé par une embolie au cœur.

Coquelin avait été souffrant d'une grippe qui menaçait de provoquer une angine. Il voulait se rétablir au plus vite pour se remettre à la besogne et monter son *Chantecler* avec un soin particulier.

Les professeurs Robin et Huchard, consultés, estimèrent qu'il n'avait pas besoin de s'éloigner, et qu'un repos de quelques jours suffirait. Coquelin alla donc s'installer vendredi à Pont-aux-Dames, dans cette maison de retraite pour les comédiens qu'il avait fondée, et où il aimait se retrouver.

« La vie de cet acteur extraordinaire, écrit M. Adolphe Brisson, fut un perpétuel bouillonnement. Dès l'âge le plus tendre, on le voit occupé de mille affaires, tourmenté de vastes projets. Il vient au monde en 1841, à Boulogne-sur-Mer, dans une maison de la rue de l'Ecu, qui s'appellera tôt ou tard la rue Coquelin. Son père, bon commerçant, tient une boulangerie bien achalandée ; il compte que ses garçons ne bouderont pas plus que lui à la besogne. Il les envoie chez le papa Taverne, un vieux maître d'école qui leur indique le rudiment, puis il les vêt de coutil blanc, les coiffe de la toque professionnelle et les prend dans sa boutique. Bientôt, il remarque que l'aîné a de fâcheuses distractions, qu'il rêve auprès du four où le pain brûle et se comporte à peu près à la façon du poète-cuisinier Ragueneau, que M. Edmond Rostand a si joliment portraituré. Mais le jeune Coquelin ne compose pas de vers, il en déclame, il chante des chansonnettes. Et près de ce mitron de quinze ans, se tient un mitronet, de sept ans plus jeune, qui le contemple avec ravissement et vénération. Le cadet — ce pauvre et cher Cadet — emboîte le pas à son frère. Partout où se montre l'un, l'autre se faufile, sur l'estrade des cafés-concerts du port, sur les tréteaux du petit théâtre Sandre que dirige un ancien père noble, émule de Frédérick. Leur vocation triomphe de la prudence et des préjugés paternels. Constant part pour *Paris, avec quelques louis en poche. Il* est convenu que dès que la fortune lui aura souri, Cadet le rejoindra.

« Et tout de suite elle prodigue ses faveurs à ce comédien adolescent qui a, en lui, l'étoffe d'un conquérant. Au bout de neuf mois, en 1859, il a son prix au Conservatoire ; il entre au Théâtre-Français ; en moins de deux ans, il y devient sociétaire ; il s'installe magistralement dans l'emploi des valets, où la critique, d'accord avec le public, le proclame incomparable. Il est l'homme de Molière, de Regnard, de Beaumarchais ; chacune de ses créations est une victoire ; les anciens habitués le félicitent de maintenir les traditions, et la génération nouvelle de les rajeunir ; sa réputation, son prestige, son importance croissent... L'amitié de Gambetta, fondée sur une estime réciproque, achève de faire de lui un personnage exceptionnel, quelqu'un de considérable dans l'Etat. Cette importance, il se l'attribue, le public la lui accorde.

« Après avoir quitté la Comédie Française et couru le monde en s'enrichissant, Coquelin aîné prit un théâtre à lui, la Porte-Saint-Martin. Le 27 décembre 1897 — date à jamais mémorable — il y

crée *Cyrano de Bergerac*, son plus beau rôle, celui où toutes les faces de son talent: la bell-humeur, la bouffonnerie picaresque, la grandiloquence, l'émotion lyrique, s'associaient harmonieusement, s'épanouissaient, jaillissaient comme d'un bouquet de feu d'artifice... Ce chef d'œuvre, dont plus de mille représentations n'épuisèrent pas le succès, il l'emporta, le fit applaudir sur tous les points de l'univers...

« Dès qu'il revenait en France, il accourait à Cambo, chez son glorieux auteur.

— Et *Chantecler* ?

« *Chantecler*, c'était le pendant de *Cyrano*, la suprême victoire, le dernier cri que pousserait le « coq » héroïque avant son repos définitif. Pour héberger *Chantecler*, il s'assura la vaste scène de la Gaîté, puis la salle de la Porte-Saint-Martin. Des mois, des années, il attendit. Enfin tout était prêt... Le « coq » heureux dressait la crête, lissait ses plumes... Et voilà que la Mort soudaine et inexorable transforme en hoquet d'agonie ce chant triomphal !... Edmond Rostand sera venu à Paris pour enterrer l'admirable artiste, l'ami tendre, le merveilleux collaborateur en qui reposait l'espoir de la bataille prochaine... »

Les obsèques de Constant Coquelin seront célébrées demain vendredi à Pont-aux Dames, car on sait que Coquelin avait exprimé le désir d'être inhumé au milieu de ses vieux camarades qu'il *aimait tant*.

On sait que Coquelin laisse un frère et un fils.

Son frère, Coquelin cadet, appartient toujours au Théâtre Français, mais est actuellement dans une maison de santé.

Son fils Jean débuta en 1890 à la Comédie-Française, et quitta la maison de Molière en même temps que lui.

Le désastre italien

A Messine

Deux régiments d'infanterie et un régiment de bersagliers ont quitté Messine pour rentrer à Rome. Leur présence sur le lieu de la catastrophe n'était plus absolument nécessaire. Grâce à leur endurance et à leur dévouement, que chacun se plaît à reconnaître, tous les survivants sont aujourd'hui à l'abri sous des baraques provisoires. Vu les intempéries de la saison, qui n'a jamais été aussi mauvaise à Messine, ils souffraient du froid sous leurs tentes.

Il reste encore environ 20,000 hommes de troupes en Sicile et en Calabre, dont 10,000 à Messine et 4000 à Reggio.

Les habitants de Messine demandent la cessation de l'état de siège qui, pratiquement, est déjà presque supprimé. Un commissaire civil remplacera, croit-on, le général Mazza. Plusieurs proposent le député Micheli, mais il est catholique militant et n'est pas soldat, deux péchés capitaux que la bureaucratie ne lui passera pas. Le député républicain Colajanni écrit à ce propos : « Pour ce qui est du cléricalisme, l'obstacle n'est pas insurmontable. Les démocrates ne s'en *scandaliseraient pas, car ils admirent en* lui l'homme profondément humain. La seconde difficulté est la plus grave. Mais il y a bien un ministre de la guerre bourgeois ; pourquoi le commissaire extraordinaire ne serait il pas bourgeois, lui aussi ? Nous sommes sûrs qu'officiers et soldats lui obéiraient mieux qu'à ce galonné qui n'a su mettre en évidence que sa propre incapacité. »

A Reggio

La ville de Reggio se relève rapidement. Les rues sont presque entièrement déblayées ; on peut y circuler en voiture. La construction des baraques a été menée rapidement ; plus de 8000 m² de bois y ont été consacrés. Il s'est élevé de véritables villages. Lundi a été inaugurée la lumière électrique, aux applaudissements de la population. On a construit une grande auberge avec 70 chambres et une vaste salle à manger. Les services publics fonctionnent merveilleusement.

Le voile de tristesse qui était sur tous les visages se dissipe peu à peu. Les fenêtres des baraques se garnissent de fleurs ; des oiseaux gazouillent dans les cages suspendues au-dessus des portes.

Le *Corriere della Sera* écrit que les femmes ont été les premières à retrouver l'équilibre et à reprendre le travail, alors que les maris, les pères, les frères erraient encore comme des fous. Elles commencèrent à se réunir autour des fontaines pour y laver le peu de linge qu'elles avaient sauvé et pour bavarder. Ce fut le premier signe. Le lendemain, sur dix femmes, huit au moins s'étaient mises à coudre.

A l'heure actuelle, les hommes travaillent aussi ; c'était le moment. Le premier à reprendre le travail fut un fossoyeur. Les soldats le trouvèrent debout, à l'entrée du cimetière, fumant sa pipe et attendant la besogne. Elle ne lui manqua pas ; les morts arrivaient par centaines « Garçons, laissez-les là, disait-il aux soldats ; ça, c'est mon affaire. » Il se mit à creuser furieusement ; du fond de son trou, on l'entendait parler aux morts : « Vous êtes trop, je n'y tiens *plus.* » *On l'entendit chanter. Lundi, il* se présenta à la demeure du général, assurant qu'il en avait enterré plus d'un millier ; il venait réclamer son salaire.

Pour les orphelins

La *Catalogne*, le vaisseau mis à la disposition du Pape par la charité espagnole, a quitté Messine, emportant 120 fillettes et jeunes filles, plusieurs blessés et un groupe de séminaristes qui s'en vont continuer leurs études à Rome, grâce à la générosité du Pape.

Partout on s'occupe des orphelins. L'œuvre nationale de patronage « Regina Elena » vient d'en recueillir une centaine à Reggio. Ils ont été dirigés sur Naples.

La franc-maçonnerie s'efforce de s'emparer de cette œuvre et de contrecarrer l'action du Pape qui, dès les premiers jours, a pensé au sort des pauvres orphelins.

L'anniversaire de Guillaume II

Hier mercredi, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur Guillaume, les édifices publics de Berlin, ainsi que beaucoup de bâtiments privés, étaient décorés de drapeaux et guirlandes, les devantures des magasins richement décorées.

A 9 h., l'empereur a reçu les vœux de la famille impériale, puis ceux des dames et des personnages de la cour ainsi que des hauts personnages arrivés à Berlin. A 10 h 15, un service solennel a eu lieu dans la chapelle du château, en présence de l'empereur, de la famille impériale et des personnages princiers qui se trouvent actuellement à Berlin. Le prédicateur de la cour, M. Dryander, a prononcé le sermon. Une grande réception a eu lieu ensuite dans la salle blanche. L'introducteur du corps diplomatique, M. von dem Knesebeck, a ouvert le défilé de la cour, suivi par le chancelier de l'empire, auquel l'empereur et l'impératrice ont tendu la main.

A midi et quart, l'empereur, accompagné de ses fils, s'est rendu à pied à l'arsenal, sur le Lustgarten. Il a été accueilli par les hourras d'une foule de plusieurs milliers de personnes. L'impératrice s'est rendue dans un carrosse de gala à l'arsenal, où se trouvaient déjà les autres personnages princiers.

L'empereur est rentré au château au milieu des ovations de la foule.

A 1 h. 15, un déjeuner intime a réuni l'empereur, l'impératrice et la famille impériale. Les personnages princiers qui habitent au château ont déjeuné avec le prince et la princesse impériale. A 6 h. 15, eut lieu dans la salle des Chevaliers un dîner de famille, auquel ont assisté tous les personnages princiers.

Les élections complémentaires en France

M. Clémenceau a décidé que la première des trois séries d'élections complémentaires porterait sur six circonscriptions situées dans les Bouches-du Rhône, Pas-de-Calais, Haute-Savoie, Vienne et Haute-Vienne, ce dernier département ayant deux circonscriptions à repourvoir. Le décret convoquant les électeurs pour le 21 février paraîtra demain à l'*Officiel*.

La deuxième série s'élira le 7 mars, pour neuf circonscriptions. La troisième, également avec neuf circonscriptions, le 21 mars.

Les Bulgares partant pour la frontière turque

On mande de Dara Sagora à Sofia, que, après le service divin célébré devant la caserne, le général bulgare Welitche a adressé aux troupes partant pour la frontière l'allocution suivante :

C'est à vous qu'incombe l'honneur de marcher les premiers contre l'ennemi. Si vous en venez aux mains, je suis persuadé que vous ferez votre devoir comme les Lacédémoniens jusqu'à ce que vous recevier des *renforts*.

La population a accompagné les troupes hors de la ville. Un comité de citoyens s'est formé pour venir en aide aux familles des soldats. Le même enthousiasme s'est produit lors du départ des troupes de Kasanalyki. On annonce également que la garnison turque de Kirdschali a été portée de 200 à 3000 hommes. En outre, l'administration militaire turque prépare des quartiers pour les soldats dans les autres villages du territoire de Kirdschali.

La flotte anglaise

Le *Daily Mail* croit savoir qu'au printemps, l'Amirauté réduira le nombre de navires de la flotte de la Manche pour renforcer l'escadre de la mer du Nord. La nouvelle flotte, qui portera le nom de flotte de la mer du Nord, sera composée de quatorze cuirassés et de douze croiseurs-cuirassés. Elle aura pour base la station de Rosyth ou de Cromarty. L'escadre actuelle de la mer du Nord ne comprend que six cuirassés et six croiseurs-cuirassés.

Ces décisions inquiéteront vivement l'Allemagne.

L' « Asino » en cour d'assises

Après de nombreuses réclamations, les honnêtes gens obtiennent enfin satisfaction contre le journal l'*Asino*, l'organe pornographique de Rome, insulteur du Pape. Il sera traduit en cour d'assises.

Echos de partout

ROBINSON YANKEE

M. A. S. Trude, de Chicago, est affligé d'une centaine de millions de dollars. Il possède une vingtaine de ces maisons à quinze étages qui grattent le ciel, comme disent les Américains. Il est attorney, faisant fonctions de procureur. La fortune et la magistrature l'ont rendu hypocondriaque. Il veut déserter l'humanité qui lui paraît veule et se réfugier dans la solitude.

— Je serai Robinson Crusoé, s'est il écrié.

Il a donc acheté l'île de Matagorda dans le golfe du Mexique, au sud de l'Etat du Texas.

C'est un lieu absolument désert où la main de l'homme n'a jamais mis le pied, pour parler comme M. X.

Le Robinson yankee y va planter sa tente. Il n'est accompagné que de son fidèle Vendredi, un vieux domestique qui le sert depuis vingt ans.

Ensemble ils chasseront, pêcheront, vivront de la vie de nature et ne liront ni livres ni journaux.

Leur île étant escarpée et sans bords, aucun interviewer n'y pénétrera. M. Trude ignorera les dernières révélations de l'affaire Steinheil !

C'est un sage.

MOT DE LA FIN

Le docteur X... est appelé auprès d'un malade :

— Ah ! madame, dit-il à la femme de son client, votre mari est perdu ! Voyez donc, ses mains sont déjà violettes...

— Mais, monsieur, il est teinturier.

— Eh bien ! vous avez de la veine, car s'il n'était pas teinturier, ce serait un homme mort.

Confédération

L'initiative de Zurich. — Voici des détails sur l'assemblée du parti conservateur bernois qui a eu lieu lundi :

M. Graf, président, a émis l'opinion que l'assemblée ne pouvait se prononcer séance tenante sur l'attitude à prendre par le parti à l'égard de l'initiative pour la représentation proportionnelle, et qu'il y avait lieu de convoquer un *Parteitag*.

M. Lindt s'est déclaré d'accord, à la condition que les adversaires de l'initiative fussent admis à prendre la parole.

M. le conseiller national Wyss a fait une déclaration de principe en faveur de la représentation proportionnelle, mais il a ajouté qu'à son sentiment le mouvement a été mal engagé. Le fiasco est certain. Dans le canton de Berne, le peuple est froid pour la représentation proportionnelle. Les partis de minorité n'ont pas encore pu s'édifier complètement sur les chances et les conséquences du mouvement. Aussi l'initiative est-elle prématurée.

M. Wyss a protesté contre les procédés de polémique de quelques journaux favorables à l'initiative, qui suspectent le désintéressement des chefs conservateurs.

M. Graf a exprimé à titre personnel un avis favorable à l'initiative.

M. le juge cantonal Manuel l'a déclarée inopportune.

M. le conseiller d'Etat Burren, ancien rédacteur du *Berner Tagblatt*, a développé les raisons qui font condamner l'initiative comme inopportune. Le moment actuel est des plus défavorables pour l'ouverture d'une campagne. Les assurances, la situation financière réclament toute l'attention et tous les efforts des hommes publics et des citoyens. Il n'y a pas de chance de succès.

M. Burren, ainsi que MM les conseillers nationaux Wyss et Kœnig, ont déclaré qu'ils feront taire leurs répugnances, si le parti décide d'aller de l'avant.

Les nouveaux billets de banque. — Le peintre Hodler a envoyé à Berne sept ou huit projets pour le nouveau billet de banque.

Cantons

VALAIS

Exposition industrielle cantonale. — On nous écrit :

Cette exposition qui s'ouvrira le 1er août prochain s'annonce bien. Le nombre des exposants inscrits à ce jour est de 307 déjà et il est à prévoir que jusqu'à la clôture du délai d'inscription, ce chiffre s'augmentera sensiblement encore. Tous les comités sont en pleine activité pour mener à bien l'œuvre entreprise. Tous les corps de métiers seront représentés à l'exposition. La plupart des grandes industries du pays y participeront.

A l'exposition industrielle sera jointe une exposition de Beaux-Arts comprenant : arts rétrospectifs, art décoratif, architecture, art ancien et moderne, numismatique, meubles et ustensiles de ménage anciens, objets servant au culte. Ce groupe sera certainement l'un des plus intéressants de l'exposition, surtout pour ce qui concerne la peinture et les arts rétrospectifs.

Pour d'autres groupes, l'exposition sera une vraie révélation. Le public pourra se convaincre que dans le pays même il se fabrique, aussi soigneusement et moins cher qu'ailleurs, bon nombre d'articles qu'il achète au dehors.

A Saint-Maurice. — On se rappelle l'incident qui s'était produit à l'occasion du dernier cours de répétition du 2me régiment. Le syndic de Saint-Maurice, M. de Bons, avait opéré par force la réquisition d'un local dépendant des forts de Saint-Maurice, pour loger le bataillon 11, cantonné dans cette localité. Il avait estimé que, la place manquant, il était illogique qu'un local militaire restât inoccupé, tandis que l'habitant devait vider sa maison pour loger le soldat.

Le Conseil fédéral donne tort au syndic de Saint-Maurice, au point de vue du principe, en constatant qu'une autorité communale n'a pas le droit, sans y être autorisée par le commandant de place, de disposer, à la demande d'une troupe de passage, de locaux appartenant à la Confédération.

Le Conseil fédéral a en outre invité les autorités de Saint-Maurice et celles des fortifications à entretenir, à l'avenir, des relations plus amicales.

GENÈVE

Le nouveau krach. — Le *Journal de Genève* déclare s'associer aux remarques du *Genevois*, que nous avons publiées hier, au sujet des excès de la spéculation à Genève.

Les agents de change genevois, que ces catastrophes répétées mettent en suspicion auprès du public, ont fait appel à des officiers publics et à des notabilités du monde des affaires, les priant d'accepter le rôle d'un conseil de contrôle qui se chargerait de la vérification des dossiers de titres confiés aux agents de change.

Le public est invité par la voie des journaux à recourir à l'intermédiaire de ces vérificateurs pour s'assurer de la présence des titres.

Le caissier de la maison Diodati a été arrêté, à l'instar du fondé de pouvoirs.

La faillite a été déclarée. Le chiffre de 2 millions indiqué pour le passif présumé est tenu pour exact, provisoirement ; toutefois, les journaux du dehors articulent des chiffres bien plus élevés : 6 et même 10 millions. Dans ce cas, disent les familiers de Diodati, il faudrait que celui-ci eût fait dans les bourses étrangères des opérations qu'il a tenues secrètes.

Diodati consommait pour ses besoins personnels des sommes considérables : 80,000 à 120,000 *francs par an*. Cette prodigalité serait la principale cause du krach.

Les petits journaux satiriques

Lausanne, 27 janvier.

Nous n'avons pas besoin chez nous de journaux satiriques : il y a déjà suffisamment de méchantes langues — comme ailleurs — et il n'est pas utile de conserver à la postérité les sardoniques propos des mécréants et des mégères. Cependant, il se trouve des gens pour acheter et lire certains journaux de Lausanne et de Genève qui ont la prétention de faire de l'humour et qui ne savent que baver. Les honnêtes gens sont parfois écœurés des grossièretés et des insanités, tant dans le texte que dans les gravures, qui se vendent partout.

Et ces honnêtes gens vont être heureux de savoir que l'une de ces feuilles — celle qui paraît à Lausanne — vient d'être condamnée par le Tribunal criminel du chef lieu à 75 fr. d'amende, aux frais et à l'insertion du jugement dans la *Feuille officielle*.

Ce loquace humoriste s'était permis de ridiculiser un gendarme de La Sarraz lors d'une arrestation à Dizy. Il raconta que le gendarme avait attaché l'inculpé devant une auberge pendant qu'il allait prendre un verre. C'était faux. Le gendarme porta plainte contre la feuille. Il a gagné son affaire. C'est tant mieux. Tous ceux qui sont diffamés par ces insipides journaux devraient suivre l'exemple du gendarme de La Sarraz.

Ce fait nous montre qu'il y a des juges à Lausanne.

LE MOUVEMENT SOCIAL

Les retraites pour la vieillesse en Angleterre

Dans un discours prononcé à Bristol, M. Hobhouse, secrétaire du Trésor, a annoncé que le nombre des personnes qui bénéficieraient de la loi des retraites pour la vieillesse s'élève à cent mille de plus que le nombre sur lequel on avait compté. L'année prochaine, le service des retraites ouvrières, au lieu de coûter 6 millions sterling (150 millions de francs) coûtera probablement 7,750,000 livres sterling (193,750,000 francs).

FAITS DIVERS

SUISSE

Au Gothard. — Une vingtaine de personnes en séjour au grand hôtel Daniot, à Andermatt, ont effectué hier la traversée du Gothard par la route de l'hospice par un temps superbe et un beau soleil. La vue était de toute beauté. La traversée s'est effectuée sans aucun incident.

Un vilain personnage. — Un ouvrier italien qui s'était présenté chez le curé de Sierre sous prétexte de lui demander un entretien, a profité de l'absence de celui-ci pour lui dérober une somme de 300 fr. et prendre la fuite. La police recherche le coupable, qui se nomme Herbetta Leandro.

Le froid. — Hier matin, le thermomètre marquait à la Brévine (Neuchâtel) 32 degrés au-dessous de zéro.

TRIBUNAUX

L'empoisonneuse de Saint-Amand

La cour d'assises de Bourges a condamné hier aux travaux forcés à perpétuité une jeune femme de 32 ans, Jeanne Gilbert, fermière à Saint-Amand, reconnue auteur de neuf crimes d'empoisonnement.

La série des forfaits de Jeanne Gilbert remonte à 1905. Sa première victime fut son beau-père, qui succomba soudainement à l'âge de 77 ans. Deux mois après, sa veuve le suivait dans la tombe, après une crise de vomissements. Il n'y eut pas d'autopsie. En 1906, le père de Jeanne Gilbert fut emporté en quelques heures ; son cas présenta les mêmes symptômes que ceux qui avaient accompagné le décès des beaux-parents de la Gilbert. Il avait mangé un gâteau que sa fille lui avait envoyé et auquel il avait trouvé mauvais goût. Mais cette fois encore, la justice ne s'émut pas. Au bout de huit semaines, la mère de Jeanne Gilbert succombait après une indisposition de deux jours. Elle avait reçu la visite de sa fille, qui lui avait préparé une côtelette.

L'opinion fut frappée de ces décès ; on parla d'autopsie, mais la Gilbert déclara qu'« il ne fallait pas troubler le repos des morts » et les choses en restèrent là.

Le 25 mars dernier, dans une famille Palleau, apparentée aux Gilbert, on mangea

---

14 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Fumées de gloire

Par Jeanne DE COULOMB

— Mme de Kermenhir partage-t-elle votre opinion ?

La question était insidieuse, comme une de ces bottes inattendues que poussent les habiles maîtres d'armes.

Yvon ne répondit pas tout de suite ; pourtant, sa voix était très ferme quand il reprit :

— Mme de Kermenhir s'est inclinée devant ma volonté formelle. Elle sait que je ne désire que son bonheur !...

Les doigts de Maud se crispèrent au point de marquer leurs ongles dans les paumes fines... Elle se sentait humiliée *par cette courte phrase qui, pensait-elle*, étalait, sous les yeux d'un étranger, l'esclavage où elle était tenue.

Comme il devait la mépriser d'avoir pu, par peur de la vie si dure aux femmes sans fortune, consentir à épouser ce boiteux !

La voix de Jacques s'éleva de nouveau :

— Alors, docteur, il est inutile de vous adresser une dernière prière ?...

— Êtes-vous venu ici en ambassadeur, Monsieur ?

— Pas tout à fait ! Je désirais revoir la côte de Penmarck qui avait laissé dans ma mémoire d'enfant un souvenir ineffaçable. Vous étiez sur le chemin du retour. Je n'ai pas résisté au plaisir de vous rendre visite...

Il ne disait pas tout... mais Yvon lisait entre les lignes.

Mme Cédot avait dépêché le poète au manoir, dans l'espérance que cette flatteuse démarche enlèverait le consentement si ardemment désiré.

Comment résister, en effet, à l'auteur de *Lancelot du Lac*, lorsqu'il viendrait en personne de mander la grâce d'entendre, une fois de plus, la merveilleuse voix d'or dont le souvenir caressait si doucement son oreille ?

Mais le docteur de Kermenhir ne pouvait se laisser prendre à des pièges d'amour-propre : un homme qui défend son bonheur monte une garde sévère autour de lui et se méfie de tous ceux qui l'approchent.

— Monsieur, dit-il d'une voix vibrante, je sais que vous êtes un grand poète et je suppose que vous êtes aussi un honnête homme ! Vous pouvez donc me comprendre. Dans le drame, si court *et si poignant*, que vous avez *placé sur* la côte de Penmarck, dont nous parlions tout à l'heure, vous avez fait, de la mer, la rivale de votre Marie-Jeanne, et vous avez béni, de main de maître, les tortures de cette âme frustre de veuve de pêcheur qui essaye d'arracher son enfant aux griffes de l'ennemie maudite !... Eh bien ! transposez cette situation, supposez un homme, un mari qui aime sa femme, et sent pourtant qu'il a un rival... Ce rival, c'est le monde, léger, insouciant, cruel souvent, qui demande, avant tout, qu'on l'amuse, sans s'inquiéter de savoir s'il ne rendra pas brisés les hochets qu'on lui prête. Parce qu'une femme a de la grâce, qu'elle possède une voix harmonieuse et qu'un cabotin de haut parage lui a enseigné l'art de dire les vers : « Vite, donnez-la-moi ! s'écrie le monde. J'en ai besoin pour mes plaisirs ! Vous seriez égoïste de m'en priver ! » Et il ne se préoccupe point de ce que seront les lendemains de ces soirées de fièvre où l'artiste mondaine, trop applaudie, trop couverte de fleurs, se retrouve dans la prose d'un humble intérieur, entre un mari, des enfants, de vieux parents qui ne sont pas sur terre pour boire ses moindres paroles et l'abreuver de flatterie... Est-ce que cela le regarde ? Il s'est amusé ! Cela lui suffit et il se moque du reste !...

Yvon s'arrêta haletant ; puis, comme s'il craignait d'en avoir trop dit, il reprit d'un ton plus bas :

— Cette histoire n'est pas la mienne ; mais elle pourrait le devenir !... J'ai cédé une première fois... J'ai eu tort ! Je ne retomberai pas dans la même erreur !

— Docteur, n'exagérez-vous pas un *peu ? L'art ne peut que transfigurer* la vie : c'est l'expression de la beauté idéale sous une forme sensible, et Platon n'a-t-il pas soutenu que le bien et le beau étaient identiques ?...

— Monsieur, je ne disputerai pas avec vous sur des questions philosophiques auxquelles je n'entends goutte !... Mais, j'ai lu *Lancelot du Lac*, et si la forme m'en a paru impeccable, je n'en dirai pas autant du fond ! L'idéal, pour moi, c'est le réel, conçu sans les imperfections qu'il a dans la nature... Or, vos personnages ne connaissent aucune loi morale, et si leurs vices ne choquent pas le lecteur, c'est que vous savez les recouvrir d'un manteau merveilleux qui en dissimule les laideurs... Vous êtes de ceux dont on dit : « Ils abordent les sujets les plus scabreux d'une main tellement légère, qu'ils réussissent à les faire accepter ! » Est-ce une raison pour que le mal n'existe pas, pour que, sous le charme des mots, l'idée troublante ne vienne pas éveiller, dans le cœur de ceux qui écoutent, les cordes les plus inavouables ? Je n'hésite pas à répondre non ! Et c'est pourquoi Mme de Kermenhir ne jouera pas *Lancelot du Lac* !

— Vous êtes dur pour Jacques Rolland, docteur !

— Monsieur, pardonnez-moi ! Je suis peut-être allé trop loin !... Ma langue n'est pas habituée aux mensonges des conversations mondaines !... Et puis, vous m'avez pris à l'improviste... Je n'ai pas su feindre !... Mais je ne regrette pas ma franchise et je suis prêt à renouveler ma profession de foi : avant les droits de l'art, il y a le devoir !... L'art est fini, borné, relatif, comme toutes les choses humaines : le devoir est infini, borné, absolu, comme tout ce qui vient de Dieu et y retourne !

— Docteur, vous prétendiez ne rien entendre aux choses philosophiques... Je m'aperçois du contraire !

— Vous raillez mon ignorance. Il est vrai que je ferais triste figure dans un salon de Paris !... Je ne suis qu'un Breton, croyant comme ses pères et, comme eux, accueillant pour l'étranger. Aussi, aujourd'hui, n'ai-je qu'un regret : m'être laissé emporter, dans l'ardeur de ma défense, à enfreindre les lois sacrées de l'hospitalité... Vous êtes mon hôte, Monsieur, je n'aurais pas dû l'oublier !

— Ne vous excusez pas. Vous m'avez intéressé !

— Alors, vous me comprenez ?

— Je vous admire, surtout ! Votre courage me rappelle celui de votre grand aïeul... Il n'amena jamais son pavillon... Vous suivez son exemple et je ne puis que m'incliner devant cette noble fierté.

Les fauteuils reculèrent... Les deux hommes se levaient.

— Ne pourrais-je pas saluer Mme de Kermenhir ? demanda le poète.

Yvon eut une courte hésitation.

— Ma femme est sortie, répondit-il enfin. Elle regrettera beaucoup de ne pas s'être trouvée là !

Maud éprouva la tentation folle de tourner le bouton qui s'offrait sous sa main et de paraître à l'improviste ; mais, pendant qu'elle se consultait, son mari et le visiteur avaient gagné le vestibule : il était trop tard !

Le roulement de la voiture lui apprit que Jacques Rolland était parti. Comme il devait rire de ce petit médecin de *campagne qui avait eu l'audace de lui* faire la leçon !

Et comme il devait plaindre aussi celle qui, sans protester, devait subir l'application de pareilles théories !

VIII

De peur qu'Yvon ne s'avisât d'entrer dans la chambre, la jeune femme donna un tour de clef à la porte. Elle se sentait trop en colère pour ne pas éclater, si elle se trouvait en présence de son mari.

Mais le docteur avait affaire ailleurs ; ses malades le réclamaient ; il ne se mit pas à la recherche de la révoltée.

Maud entendit le domestique qui, tout en attelant, parlait à la vieille jument, puis le cabriolet s'éloigna, escorté des aboiements de Caro.

« Mon Dieu ! que j'ai mal à la tête ! pensa Mme de Kermenhir qui se promenait comme une bête en cage. On étouffe, ici... Je voudrais crier, courir, m'en aller très loin !... »

D'abord, elle songea au menhir ; mais, depuis le jour où elle avait trouvé le rond-point jonché des morceaux de *Lancelot du Lac*, elle avait pris l'endroit en horreur...

« Pont-l'Abbé, alors ? Oui, l'idée est excellente, et pour colorer mon escapade d'un prétexte, j'irai payer le vieux Tudy qui a brodé mon beau costume de bigoudène ! »

Elle posa un canotier sur ses cheveux, jeta un collet sur ses épaules, se munit d'argent et sortit du manoir.

Le soleil s'obscurcissait ; de gros nuages montaient de la mer et laissaient craindre un orage pour la nuit.

Le vent, déjà assez fort, faisait claquer *le manteau, la robe et le voile de la* promeneuse, mais cette lutte n'était pas pour lui déplaire. Elle usait son irritation en la portant sur un autre objet.

Dès qu'elle fut en ville, Maud se dirigea vers une petite rue qui débouche sur la rue Kéréon, artère principale de Pont-l'Abbé.

Tudy habitait une masure dont le toit de chaume, bossué et fleuri de mousse, ressemblait à une casquette verdie, posée de travers sur un visage de vieux.

(A suivre.)

un appétissant fromage qui s'était trouvé sur la table de la cuisine, sans qu'on en connût la provenance. On crut que c'était un cadeau de quelqu'un qui l'avait laissé là, n'ayant trouvé personne à la maison. Toute la maisonnée fut malade à la suite du repas. La maîtresse de la maison mourut. Il n'y avait pas à douter que le fromage avait été la cause de l'indisposition de tous et de la mort de la dame Palleau. Son mari requit l'autopsie. On retrouva dans le corps une abondante quantité d'arsenic.

Trois jours après, un voisin trouvait sur son banc un paquet d'une poudre blanche, qui fut reconnue être de l'arsenic.

Le Gilbert avait été vue près des deux maisons. Les soupçons tombèrent sur elle; tous les décès mystérieux qui étaient survenus dans sa parenté furent rapprochés de celui de la dame Palleau. Jeanne Gilbert fut arrêtée. On perquisitionna chez elle et on retrouva un fragment de papier correspondant à l'enveloppe du paquet d'arsenic. Les corps des précédentes victimes furent exhumés et autopsiés. Toutes avaient succombé à l'empoisonnement par l'arsenic. Une enquête faite chez les droguistes d'alentour révéla qu'elle avaient livré du poison à la Gilbert. La conviction de la justice était faite.

Quant au mobile qui a poussé la jeune fermière à ces crimes, c'est le dégoût de sa position et l'envie d'aller vivre à la ville. Pour cela, il lui fallait la fortune de ses parents et des parents de son mari. La mort des Palleau devait supprimer des parents qui auraient pu concevoir des soupçons et mettre la justice en mouvement.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (*Séance du 26 janvier.*) — *Le Conseil fixe au 14 mars* prochain le renouvellement intégral des conseils généraux des communes de Fribourg, Bulle, Morat, Romont, Estavayer-le-Lac et Châtel-Saint-Denis et édicte les prescriptions relatives à cette votation.

— Il approuve les statuts de la caisse Raiffeisen de Schmitten.

Banque de l'Etat de Fribourg. — Le Conseil d'administration de cet établissement a approuvé hier le bilan et le compte de profits et pertes pour 1908.

Les bénéfices nets s'élèvent à la somme de 1,263,455 fr. 85 (en 1907, 1,257,879 francs 67) Ils ont été répartis conformément à la loi de la manière suivante :

Annuité des emprunts qui ont servi à la dotation	Fr.	818,932 50
Rente à l'Université	»	80,000 —
Versement au compte d'amortissement des dettes de l'Etat	»	243 015 55
A la réserve	»	121.507 80
Total	Fr.	1,263,455 85

Pour les veuves et les orphelins de Nax

14me liste

Les employés de la Banque cantonale fribourgeoise, 20 fr.; Anonyme, 5 fr.; Anonyme, 0 fr. 50; M. et Mme Ernest Delabays, Romont, 10 fr.; L'école des garçons d'Ependes, 5 fr.; Anopyme, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Anonyme, 3 fr.; Anonyme, 5 fr.; Un ami du Valais, 5 fr.; De la IIIe classe commerciale du Collège, en souvenir d'un condisciple défunt, 2 fr.; M. Charles Guidi, rue de Lausanne, 5 fr.; M. Antonin Weissenbach, conseiller d'Etat, 10 fr.; Mlle Lucy Cantin, 10 fr.; Mme de Gottrau-Watteville, 20 fr., Mlles Kessler, sœurs, 2 fr.; M. Marchand, Fribourg, 1 fr.; M. Grumser, antiquaire, 5 fr.; Anonyme, 3 fr.; M. le colonel Repond, Chenaleyres, 10 fr.

Total de la 14me liste	Fr. 141 50
Listes précédentes	» 3228 65
Total à ce jour	» 3370 15

Le montant de 40 fr. provenant de Berlens, qui a figuré dans notre 12e liste pour Nax, est le produit d'une collecte faite à l'église de cette paroisse, dimanche dernier.

Pour les sinistrés de Sicile et de Calabre

23me liste

Mme de Gottrau Watteville, 20 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mlle Kessler, sœurs, 2 fr.; Mme R. Wuilleret, 5 fr.; M. et Mme Delabays, Romont, 5 fr.; *Les employés de la Banque* cantonale fribourgeoise, 20 fr.; Anonyme, 3 fr.

Total de la 23me liste	Fr. 60 —
Listes précédentes	» 4322 35
Total à ce jour	Fr. 4382 35

Nos souscriptions seront closes à la fin de janvier.

« Pro Messina. » — Le montant de la quête faite dimanche 17 à l'office funèbre en l'église de Saint-Nicolas et les offrandes au concert du soir ont atteint le joli chiffre de 1030 fr. 83.

Le comité, très touché de la sympathique soi initiative a rencontrée auprès des Fribourgeois, nous prie d'interpréter les sentiments de sa reconnaissance. Le comité tient spécialement à remercier les personnes qui ont bien voulu donner leur coopération pour faciliter la parfaite réussite de la cérémonie : le Vénérable Chapitre de Saint-Nicolas, le Haut Conseil d'Etat et les représentants de la commune, ainsi que le corps enseignant universitaire et l'*Academia*. Un remerciement spécial est adressé aussi aux dames qui ont prêté leur bienveillant concours, Mmes Kundig-Béchérat, Lombtier-Stæklin, Donzelli, et à notre Société de chant et à son directeur, M. Hartmann, au « quintetto » du Conservatoire et à la Société des mandolinistes.

Université. — Nous apprenons le décès de M. l'abbé Dr Namiotko, professeur de philosophie au séminaire de Sejni (Lithuanie russe), ancien étudiant à notre Université. M. Namiotko était un prêtre modèle et un savant plein de mérites. Après une sérieuse préparation, il avait été appelé à la chaire de philosophie de son séminaire diocésain. Lorsque, en été 1908, des réparations durent être faites au bâtiment du séminaire de Sejni, M. Namiotko avait profité de son congé pour venir à Fribourg reprendre contact avec ses anciens maîtres, et approfondir ses connaissances. M. Namiotko aimait notre Université et, en partant, à la fin du semestre d'été, il a déclaré qu'il profiterait de son premier congé pour revenir à Fribourg. Ses nombreux amis à Fribourg apprendront avec regrets cette mort prématurée.

Conférence de la Grenette. — Demain soir vendredi, à 8 h., conférence de M. Louis Madelin, de Paris.

Sujet : *Les soldats de la grande armée.*

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg. — Le Conseil de surveillance a approuvé dans sa séance du 25 janvier le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1908.

Après amortissement des frais d'emprunt par 14,401 fr. 90 et versement à la réserve supplémentaire du montant des intérêts des réserves par 28,939 fr., le bénéfice s'élève à 281,516 fr. 02.

En ajoutant à cette somme le report de l'exercice précédent, 9574 fr. 68, le montant total à répartir s'élève à 291,090 fr. 70.

Il en sera fait l'application suivante :

Dividende 5 % aux 9787 actions entièrem. libérées le 31 déc. 1907 Fr. 244,675 —
Versement à la réserve supplémentaire » 12,586 —
Versement à la rés. pour convers. et emprunt » 15 000 —
Report à compte nouv. » 18 829 70
Total Fr. 291,090 70

La réserve supplémentaire s'élève ainsi à 520,000 fr. qui, ajoutés au montant de la réserve statutaire, portent à 720,000 fr. la somme totale des réserves.

Quant à la réserve pour conversions et emprunt destinée à couvrir des dépenses probables, elle atteint le chiffre de 60,000 fr.

Le capital prêté par obligations hypothécaires s'est accru, en 1908, de 2,979,974 fr. 81 et s'élève au 31 décembre à 33,674,682 fr.

La soirée de dimanche à la Grenette. — La charité peut compter un triomphe de plus. Rarement une foule plus nombreuse s'était pressée dans la *salle de la Grenette pour une fête de* bienfaisance. C'est qu'il faut dire que la Maison de la Providence, avec les multiples œuvres qu'elle abrite, mérite la sympathie dont elle est l'objet; il n'est pas une institution dans la ville de Fribourg qui soulage plus de misères, qui console et hospitalise plus de malades, sans compter qu'elle élève et instruit de nombreux enfants.

Dès l'entrée de la salle le kiosque des fleurs faisait, par sa printanière floraison, oublier les rigueurs de l'hiver qui régnait au dehors. Impossible de résister aux sollicitations des demoiselles vendeuses, quand on sait que son obole sera si bien employée. Nombreux furent les heureux gagnants que fit le loto; la tombola, de son côté, distribuait de vraies merveilles.

La petite soirée littéraire qui termina la fête a recueilli tous les suffrages du public. Mlle Siebenmann est une jeune cantatrice que nous n'avions pas encore eu l'occasion d'entendre. Sa voix, sans être forte, est délicieusement timbrée; elle est d'une grande pureté et d'une justesse remarquable. C'est un beau talent, plein de promesses.

M. Jayme Hartmann a donné deux chansons comiques qui eurent un grand succès de fou-rire. Le piano était tenu *brillamment par Mme Galley-Hartmann.* Mlle Rody s'est montrée dans ses monologues l'excellente interprète que l'on connaît. Le clou de la soirée a été *La cigale chez les fourmis*, une spirituelle comédie de Labiche, remarquable tant par la psychologie des caractères que par la verve et l'esprit pétillant qui l'animent. Les cinq acteurs improvisés qui l'ont jouée, Mlles Rody, Schmid et Fessler, et MM. Paul Bondallaz et Jayme Hartmann, de la *Sarinia*, ont mis dans leurs rôles tant de naturel, d'intelligence et d'adresse que le public, ravi, les a couverts de bravos.

Le résultat financier de la soirée a dépassé toutes les espérances. Il est de 1700 fr. Aux organisatrices de la fête, à toutes les demoiselles vendeuses qui se sont dévouées, aux interprètes qui ont assuré le succès de la partie littéraire et musicale, et au généreux public les plus *chaleureux remerciements.*

Musique. — M. E. Cousin, professeur au Conservatoire de Berne, a été attaché au Conservatoire de Fribourg, où il donnera un cours de violon dans la classe supérieure. M. E. Cousin continuera d'enseigner au Conservatoire de Berne.

Ingénieurs et Architectes

La Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes a eu, dimanche dernier, son assemblée générale annuelle.

Après avoir liquidé les affaires administratives, un banquet, réunissant 35 convives, a eu lieu à l'hôtel de l'*Autruche.* Le menu fut excellent et digne de la réputation de l'hôtelier.

Le président, M. Gremaud, ingénieur cantonal, a salué l'assistance et spécialement les membres externes, puis a donné lecture de son rapport sur la marche de la société, dont nous donnons ci-après un résumé.

LE RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Parmi les questions importantes dont a eu à s'occuper la société, le rapport signale les travaux concernant la déviation de la Sarine sous l'Œlberg :

Le percement de l'Œlberg

Bien que la Société ait mis tous les ménagements possibles dans l'examen et l'étude de cette importante question, on n'a pas manqué de dire dans certains milieux que nous étions d'accord avec M. Ritter pour contrecarrer le projet en question. Or, rien n'est plus faux. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter nos procès-verbaux. Dans cette affaire, on a fait beaucoup de bruit pour rien. On a considérablement exagéré les conséquences de la déviation de la Sarine, et les intentions de notre société ont été mal interprétées.

La route des Alpes

Dernièrement le Conseil communal nous a consultés sur l'aspect à donner à la rue bordant la route des Alpes pour la mettre en *harmonie avec les anciennes maisons* de la rue des Alpes. Différentes idées ont été émises : terrasses avec magasins en bordures et les façades en retrait; terrasses avec arcades dessous et les façades en retrait; zone de terrain réservée à des plantations entre la route et les façades des maisons. A la suite de cette discussion, il a été proposé au Conseil communal d'ouvrir un concours d'idées entre les architectes de la ville et du canton de Fribourg. Cette proposition a été adoptée par le Conseil communal, qui a désigné comme membres du Jury : MM. Fraisse, conseiller communal; Gremaud, ingénieur cantonal; Schläpfer, professeur au Technicum; R. Weck, ingénieur, et H. Savoy, professeur au Séminaire, auteur du Guide de Fribourg.

Le bâtiment

Si le bâtiment a subi un certain arrêt durant l'année qui vient de s'écouler, un édifice assez important a été cependant mis sous toit, le bâtiment destiné à recevoir la bibliothèque cantonale. L'architecture en est belle et sévère et bien appropriée à la destination de l'édifice.

Dans nos constructions, l'architecture s'est bien améliorée depuis quelques années. De nombreuses maisons d'habitation et de villas ont été exécutées avec goût, dans un style rappelant nos anciennes demeures. Les maisons d'école du Gambach et de la Neuveville sont aussi exécutées dans un style bien approprié : on a enfin renoncé à la *construction de carrés* ou de casernes.

Bulle et Estavayer ont aussi bâti des maisons de bon goût A la campagne, on exécute encore des bâtiments sans goût et d'un style douteux ou exotique. On confie généralement l'entreprise des bâtiments à des tâcherons italiens qui modifient les plans des architectes, en introduisant des moulures de menuiserie et des peintures criardes que l'on rencontre sur la façade des maisons des pays méridionaux. Espérons que les efforts faits depuis quelques années, ainsi que la publication de la « Maison bourgeoise », amèneront les entrepreneurs à une meilleure conception dans l'art de bâtir, surtout si ces entrepreneurs ou constructeurs ont su profiter et profitent des moyens qui sont à leur disposition (Technicum, conférences, bibliothèque du Musée industriel) pour acquérir les connaissances techniques et professionnelles qui leur sont nécessaires pour atteindre le but vers lequel doit tendre le mode de construction de nos habitations et de nos édifices.

Nouvelle publication

Le président parle ensuite de l'éducation professionnelle, de la navigation fluviale en Suisse, de la publication des procès-verbaux des séances, qui est actuellement en travail et qui comprendra trois volumes. Cette intéressante publication prouvera que la société a beaucoup fait pour la chose publique, pour *l'enseignement professionnel, les expo*sitions de Paris, Zurich, Genève et Fribourg, pour la publication du « Fribourg artistique », Album de fête, conférences, société d'embellissement, maisons rurales et bourgeoises et subventions diverses.

LES DISCOURS

Après la lecture de ce rapport, on passe à la partie récréative, qui se termina à 8 h. du soir par des discours et des productions des plus variées.

Sans vouloir entrer dans les détails de cette dernière partie, nous tenons cependant à signaler les discours qui ont été prononcés.

MM. Broillet, architecte, Crausaz, ingénieur, H. Maurer, ingénieur, L. Techtermann, ingénieur, Clément, ingénieur, L. Genoud, directeur, Donzelli, ingénieur, etc., disent quelques aimables paroles à l'adresse du président, qui contribue si puissamment à la prospérité de la société. Ils le remercient pour son dévouement et son zèle infatigable.

M. Crausaz parle de la section des géomètres du Technicum et de l'opportunité qu'il y a à faire admettre le canton dans le concordat suisse.

M. Broillet donne un compte rendu de l'activité de la commission cantonale pour le *Bürgerhaus* (Maison bourgeoise)

M. Genoud, directeur, résume les démarches faites par la direction du Technicum en vue de faire recevoir le canton dans le concordat suisse et parle de l'éducation professionnelle en général.

Banque populaire de la Gruyère. — *Cet établissement financier a réalisé* en 1908 un bénéfice de 91,027 fr. 13. Si l'on ajoute à ce chiffre le solde reporté de 1907, s'élevant à 16,869 fr. 70, la somme à répartir sera de 107,896 fr. 85.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires, qui se réunira à Bulle, le 7 février prochain, la répartition suivante : A la réserve spéciale, 15,000 fr.; aux tantièmes, 9,102 francs 70; aux actions (7 %), 70,000 fr.; report à nouveau, 13,794 fr. 15.

Arrestation. — Le second des rôdeurs recherchés par la police de la Gruyère pour s'être fait héberger gratuitement dans les établissements publics est maintenant arrêté. Nous avons dit que le premier était un Gruyérien, d'Hauteville, nommé A. Son compère, qui a été appréhendé dimanche matin, dans une maison de Broc, est originaire des Verrières suisses. Il s'appelle Robert Prince.

Scarlatine. — La fièvre scarlatine sévit à Villarsiviriaux. M. le docteur Kohler en a constaté sept ou huit cas chez des enfants. Sur sa proposition, M. le préfet de la Gruyère a ordonné la fermeture provisoire de l'école de la localité.

SOCIÉTÉS

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Ce soir, jeudi, à 8 h., au Cercle social ouvrier, Grand'Rue, 13, conférence de M. le professeur Dr Beck, *sur la conception morale et la conception matérialiste du travail.* Tous les ouvriers sont priés d'y assister.

Orchestre de la ville de Fribourg. — Répétition, ce soir, jeudi 28 janvier, à 8 ¼ h., au local, pour concert de dimanche.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, jeudi, à 8 ¼ h., répétition, au local.

« Cæcilia », Chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 h., répétition générale, au local ordinaire.

Deutscher gemischter Chor und Männerchor Freiburg. — Heute abend, 8 ¼ Uhr, Uebung für Männerchor.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — Cinquième séance ordinaire, ce soir, jeudi, 28 janvier, à 8 ½ h., au local ordinaire (Hôtel de la *Tête-Noire*). *Tractanda* : 1° Utilisation de la force des marées, par M. A. Gremaud, ingénieur cantonal; 2° Autres petites communications.

Calendrier

VENDREDI 29 JANVIER

Saint FRANÇOIS DE SALES, évêque et docteur de l'Eglise.

Ce saint évêque de Genève est appelé le docteur universel de la piété et de l'amour de Dieu; il est le patron de la presse catholique († 1622).

Eglise de la Visitation

VENDREDI 29 JANVIER

Fête de saint François de Sales

Messe basse, à 6 h.; Grand'Messe, à 8 h. Exposition du Saint Sacrement.

Le soir, à 4 h., sermon. Bénédiction.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 28 janvier 1909

BAROMÈTRE

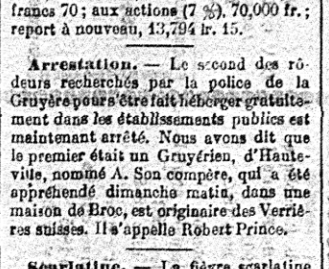

THERMOMÈTRE C.

Janv.	23	24	25	26	27	28	Janv.
8 h m	—5	—8	—8	—7	—12	—11	8 h. m
1 h. s.	—3	—5	—8	—6	—7	—6	1 h. s.
8 h. s.	—3	—7	—7	—7	—6		8 h. s.

Vent | Direction : S.-O.
Force : léger.

Etat du ciel : clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin, le 27 janvier :

Paris	—6°	Vienne	—9°
Rome	2°	Hambourg	—5°
Pétersbourg	—10°	Stockholm	—6°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 28 janvier, à 7 h. :

En général très beau temps, sauf couvert à Interlaken et Lugano. Nébuleux à Schaffhouse.

Température variant de —14 —13° dans l'Engadine, —13° —10° à La Chaux-de-Fonds, Berne et Glaris. —8° —6° à Bâle, Thoune, Saint Gall, Rœgaz, Lucerne et Neuchâtel, —5° —2° partout ailleurs.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 28 janvier, midi.

Brumeux. Quelques nuages sur les hauteurs. Froid.

Observatoire du Jorat, 28 janvier, midi.

Brumeux à clair. Très froid pendant la nuit et à l'aurore. Bise variable tournant au vent parfois.

DERNIÈRE HEURE

Après la catastrophe

Rome, 28 janvier.

L'*Avanti* reçoit une dépêche de Reggio annonçant qu'une manifestation s'est produite à Delianova (Calabre). La foule, parmi laquelle se trouvaient des blessés du tremblement de terre, a parcouru les rues en criant : « Nous voulons des baraques ! » La troupe étant intervenue, un conflit a éclaté; il y aurait eu plusieurs victimes.

M. Tittoni

Rome, 28 janvier.

(*Sp.*) — Le bruit court que M. Tittoni présentera de nouveau au conseil des ministres de samedi sa demande de démission qu'il avait consentie à retirer sur les instances de M. Giolitti.

La fin de Ménélik

Paris, 28 janvier.

Une dépêche d'Addis-Abbeba au *Petit Journal* annonce que Ménélik est à toute extrémité. On ne perçoit plus les battements du cœur. Le pouvoir est aux mains de l'impératrice et des moines abyssins; on redoute un soulèvement des tribus contre les étrangers.

Apaisement

Constantinople, 28 janvier.

La Porte a donné l'ordre au commissaire ottoman à Sofia de déclarer au gouvernement bulgare que la Turquie n'a nullement l'intention d'occuper en Bulgarie des points stratégiques quelconques.

Paris, 28 janvier.

Une dépêche de Constantinople dit que la Porte considérerait la mobilisation bulgare comme un « bluff » et n'aurait pris des dispositions militaires que pour parer à toute éventualité.

Londres, 28 janvier.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Saint-Pétersbourg, assure que, dans les cercles officiels russes, on ne considère nullement la guerre comme imminente.

Le matériel de guerre pour la Serbie

Constantinople, 28 janvier.

Le transit via Salonique de matériel de guerre destiné à la Serbie continuera jusqu'au mois de mai, vu les nouvelles commandes faites par cette puissance à la France. La Serbie a demandé une fois encore à la Porte de lui accorder des facilités pour le transport.

Fermentation des esprits

Constantinople, 28 janvier.

Depuis quelque temps, il se manifeste à l'académie militaire de Constantinople un mouvement inquiétant parmi les élèves de l'établissement, dont l'esprit est surchauffé par les idées de liberté et d'égalité et qui ont formé entre eux des sortes de sociétés secrètes. Quelques élèves ayant blâmé ce mouvement, il s'ensuivit un conflit sanglant au cours duquel plusieurs jeunes gens furent blessés. Un conseil de guerre se réunit; sur quoi les élèves de l'académie militaire tinrent une assemblée et réclamèrent la destitution du directeur. Une députation s'est rendue auprès du ministre de la guerre. Ses membres ont été arrêtés. L'académie a été occupée militairement.

Démenti

Londres, 28 janvier.

On dément officiellement que le roi Edouard doive rendre visite au roi d'Espagne le mois prochain.

L'empereur de Chine

Londres, 28 janvier.

Le *Times* reçoit une dépêche de *Pékin disant qu'une certaine inquié*tude règne en raison de la maladie du jeune empereur de Chine, atteint de la petite vérole.

Incendie en Savoie

Chambéry, 28 janvier.

Un violent incendie a complètement détruit huit maisons à Bourgneuf. Douze ménages comptant cinquante personnes sont sans abri.

Les fabricants de faux titres

Paris, 28 janvier.

La police a découvert un nommé Lévy, d'origine belge, qui, étant très malade, a été laissé à son domicile à Passy sous la surveillance de deux inspecteurs de la Sûreté. Ceserait le chef d'une bande d'individus qui fabriquaient de faux titres à Lausanne. Ils en auraient émis, dit-on, pour 1,700,000 fr. Un de ses complices, nommé Imitch, mais qui se laisait appeler Massard, a été également arrêté.

Accident de luge

Ischl, 28 janvier.

A Lermoos (Haute-Autriche), un traîneau monté par dix enfants est allé donner contre un mur. Tous les enfants ont été blessés; trois d'entre eux ont des fractures très graves.

Explosion d'un mortier

Trèves, 28 janvier.

Dans le village de Cordel (Prusse rhénane), on tirait du mortier à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur. Soudain, l'engin fit explosion, blessant grièvement trois personnes. Un agent de police a eu la moitié de la *boîte crânienne emportée.*

En Bohême

Egra, 28 janvier.

Les manifestations ont recommencé hier soir. Des bandes très nombreuses ont parcouru la ville, bombardant les gendarmes à coups de pierres. Douze arrestations ont été opérées dont une seule a été maintenue.

La collision de navires américains

Londres, 28 janvier.

Les journaux publient la dépêche suivante de New-York le 27 :

Les propriétaires du *Florida* rejettent la responsabilité de la catastrophe sur le *Republic* qui, déclarent-ils, au moment de la collision, marchait à toute vitesse en dépit du brouillard, tandis que le commandant du *Florida* avait commandé machine en arrière quelques instants avant que le choc se produisît.

M. Franklin, président de la *White Star Line* conteste formellement cette allégation. Quant à la vitesse du *Florida*, a-t-il déclaré, la déchirure du *Republic* en constitue une preuve flagrante.

SUISSE

La vie musicale

Berne, 28 janvier.

M. Munzinger a donné sa démission de directeur de la Liedertafel, du Cäcilienverein et de la Société de musique.

Pour Guillaume II

Zurich, 28 janvier.

La fête organisée par le comité allemand de Zurich à l'occasion du 50me anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume a réuni environ 800 personnes. Un télégramme a été adressé à Guillaume II.

Audacieux attentat

Brigue, 28 janvier.

Mardi soir, à proximité immédiate de Naters, un homme âgé d'une cinquantaine d'années, qui allait fourrager son bétail dans un mazot, a été soudainement assailli par deux individus et jeté à terre. Tandis que l'un le maintenait à terre, l'autre lui donna *plusieurs coups de couteau.*

La police recherche activement les malfaiteurs.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

La Direction de la Grande Brasserie et Beauregard adresse de vifs remerciements au Corps des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg, à la gendarmerie et à toutes les personnes qui ont concouru à combattre l'incendie qui a éclaté dans l'un de ses immeubles, pendant la nuit du 22 au 23 janvier.

VIN DE VIAL

QUINA
SUC de VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

Aliment physiologique complet
dont l'emploi est *indispensable*
AUX
ANÉMIÉS — CONVALESCENTS
FEMMES — ENFANTS
ET VIEILLARDS

VIAL FRÈRES, Pharmaciens à LYON
36, Place Bellecour. Dans toutes les Pharmacies de Suisse.

Grands vins de Champagne

DE SAINT-MARCEAUX

REIMS

De Saint-Marceaux, carte blanche (doux ou demi-sec)	De Saint-Marceaux, sec (goût français)
De Saint-Marceaux, very dry (goût américain)	De Saint-Marceaux, brut 1898 (goût anglais)

Les grands Champagne « de Saint-Marceaux » comptent certainement parmi les toutes premières marques françaises et jouissent d'une réputation universelle. Les témoignages ci-après prouvent que dans presque tous les grands banquets du monde le champagne préféré a été le « de Saint-Marceaux ».

Le Grand Hôtel à Monte-Carlo
Diner servi à Leurs Majestés
l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche
10 mars 1894
De Saint-Marceaux 1884

Zur Feier des Geburtstages
Sr. Majestæt des Kaisers
im Festsaale des Rathauses zu Berlin
Donnerstag den 27. Januar 1898
De Saint-Marceaux Dry

Manœuvres d'armée
Diner du 14 septembre 1901
Offert aux officiers étrangers par le Généralissime Brugère
De Saint-Marceaux brut 1895

Restaurant des Charmettes, Fribourg
Juillet 1907, banquet de la
Société helvétique des Sciences naturelles
De Saint-Marceaux, carte blanche.

Revue de Bétheny 21 septembre 1901
Diner servi à
Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie et à M. Loubet, Président de la République française
De Saint-Marceaux brut 1895

Diner offert
par M. le Président de la République
à Sa Majesté le Roi de Grèce
20 octobre 1902
De Saint-Marceaux brut 1895

Elisée Palace-Hôtel
Diner servi
au Schah de Perse
le 30 août 1902
De Saint-Marceaux sec

Festmahl zur Feier
des 25 jæhrigen Regierungs-Jubilæums
Sr. Majestæt des Kaisers und Kœnigs Wilhelm I.
Berlin am 13 Januar 1886
De Saint-Marceaux Dry

Diner offert
par M. le Président de la République
à Sa Majesté le Roi de Portugal
30 octobre 1902
De Saint-Marceaux brut 1895

Banquet en l'honneur
des Membres du Parlement anglais
Paris, 26 novembre 1903
De Saint-Marceaux brut 1898

Diner de gala offert à Milan
par le Roi et la Reine d'Italie
le 25 septembre 1905
De Saint-Marceaux very dry

Banquet offert au
Président de la République
par la ville de Nice
le 4 mars 1906
De Saint-Marceaux brut 1898

Municipalité de Paris, réception
du Lord-Maire et de la Corporation de la Cité de Londres
Diner du 15 octobre 1906
à l'Hôtel-de-Ville
De Saint-Marceaux very dry

Hôtel Baur au Lac, Zurich
Diner offert
par le Conseil fédéral
à l'occasion du **Tir fédéral à Zurich**
juillet 1907
De Saint-Marceaux sec

Grand Hôtel Paris
Banquet offert au
Lord-Maire et à la Corporation de la Cité de Londres
le 16 octobre 1906
De Saint-Marceaux very dry

Diner offert par
le Roi d'Italie au Président Loubet à Naples
le 28 avril 1904
De Saint-Marceaux sec

Dinner Given By
Mr. Alfred de Rothschild
C. V. O. To the Gentlemen of the Orchestra of
The san Carlo Grand Opera Company
London, 27. November 1904
De Saint-Marceaux brut 1895

Assemblée générale de la
Société suisse des Hôteliers
Banquet du 16 juin 1906
au Kursaal, à Berne
De Saint-Marceaux sec

Diner offert par
le Roi d'Italie
aux Membres du Sénat et de la Chambre
Rome, 30 janvier 1905
De Saint-Marceaux sec

Banquet donné à
l'Hôtel-de-Ville de Copenhague
en l'honneur des
Membres du Parlement islandais
le 29 juillet 1906
De Saint-Marceaux very dry

Restaurant Cova, Milan
Exposition internationale de Milan
Diner offert aux Membres du Jury
5 octobre 1906
De Saint-Marceaux brut 1898

Visite de
M. Fallières à S. M. le Roi Edouard VII Londres
27 mai 1908
Opera Gala Supper
De Saint-Marceaux brut 1898

Savoy Hôtel Londres, 29 mai 1908
Diner des
Officiers des dragons de la Garde
De Saint-Marceaux brut 1898

Internationaler Hôteliers Kongress
Rome, November 1908
De Saint-Marceaux sec

Agents et dépositaires pour Fribourg :

Les fils de Gustave Vicarino

NÉGOCIANTS EN VINS

Rue des Alpes, 54 — FRIBOURG — Rue des Alpes, 54

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit pour les hommes

FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 12

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi ½ ; le soir, de 3 à 6 h.
Les demandes de travail ne sont pas reçues le samedi après midi.

On demande : 2 charretiers, 1 charron, 1 cocher, 1 cocher-jardinier, 2 cordonniers, 15 domestiques de campagne, dont 7 sachant traire, 1 ébéniste, 1 forgeron, 1 jardinier, 1 installateur, 3 maréchaux, 1 menuisier en bât., 1 scieur, 1 tailleur de campagne, 3 vachers (2 pour l'étranger).

Demandent place : 4 boulangers, 4 charretiers, 1 charron, 2 charpentiers, 2 casseroliers, 2 cochers, 1 coiffeur, 3 commis de bureau, 3 domestiques de campagne, 1 ferblantier, 7 garçons de peine, 2 garçons d'office, 4 maçons, 3 magasiniers, 16 manœuvres et terrassiers, 2 maîtres-valets ou 1ers vachers, 2 mécaniciens, 4 menuisiers (bât.), 2 peintres-gypseurs, 4 portiers d'hôtel, 2 selliers-tapissiers, 1 scieur, 2 serruriers, 1 tourneur sur fer, 3 vachers, 1 valet de chambre.

Liste de l'Office central des apprentissages, Chancellerie Nº 21

Apprentis demandés : 2 boulangers, 1 charpentier, 5 charrons, 1 couvreur, 1 jardinier, 4 maréchaux, 4 menuisiers-ébénistes, 1 sellier, 8 selliers-tapissiers, 1 tailleuse pour dames, 1 tonnelier.

Apprentis demandant place : 4 boulangers, 2 bouchers, 2 confiseurs, 2 cuisiniers, 2 fromagers, 3 mécaniciens, 1 meunier.

Bureau de placement gratuit pour les femmes

Rue de Morat, 259

On demande : 7 aides de ménage, 3 bonnes d'enfants, 3 bonnes supérieures, 4 cuisinières, 7 femmes de chambre, 1 fille de cuisine, 10 filles à tout faire, 1 gouvernante, 16 servantes de campagne, 1 servante de cure, 1 sommelière, 2 volontaires.

Demandent place : 9 aides de ménage, 3 bonnes d'enfants, 4 bonnes supérieures, 1 cuisinière, 4 femmes de chambre, 3 filles de cuisine, 5 filles à tout faire, 4 gouvernantes, 3 sommelières, 1 *volontaire*, 10 *remplaçantes*, 1 dame anglaise donnerait des leçons, 2 lingères.

A VENDRE

à la rue du Pont-Suspendu, à l'entrée du grand pont

une maison

comprenant : au rez-de-chaussée, vaste magasin et 5 chambres ; au 1er étage, 1 appartement de 5 pièces et cuisine, avec eau et gaz ; au 2me étage, 1 appartement de 5 pièces et cuisine, avec eau et gaz, dépendances, chambres de bonnes et belle cave voûtée. Situation exceptionnelle pour un commerce. Les appartements jouissent d'une vue splendide et d'une situation ensoleillée. H 368 F 493

S'adresser à **MM. H. BETTIN & Cie, banquiers,** Grand'Rue, 56, Fribourg.

Le docteur L. PITTET

donnera, dès le 27 janvier, des consultations au 1er étage de l'auberge

du MOURET

tous les jours de la semaine, de 9 heures à midi.

Château-d'Œx — **La Soldanelle.** Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.

Pour cause de départ

à louer à Fribourg

sous de très favorables conditions, tout de suite ou pour le 25 juillet prochain, *un magasin d'épicerie, boulangerie et charcuterie, avec débit de vin et de bière.* Ce magasin, qui fait partie d'un appartement avec dépendances, est très bien achalandé et unique dans un nouveau quartier.

A disposition : grands jardins avec arbres fruitiers, *écurie et basse-cour ; le tout à* quelques minutes du tram.

S'adresser, sous H 439 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 546

Belles chambres meublées

à louer, en plein soleil, avec lumière électrique si on le désire. 541

Offres sous chiffres H 434 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE A LOUER

tout de suite 542

un café

en ville ou une bonne

auberge de campagne

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 435 F.

BONNE CUISINIÈRE

très propre et active **est demandée** dans un grand ménage. Bon gage. 287

S'adresser sous H 133 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

On a trouvé

deux chapeaux de feutre neufs ; 15 jours pour les réclamer contre remb. des frais d'insertion.

S'adresser à **Jean Clerc,** entrepr., **Villarlod.** 544-245

On offre à vendre, pour cause de santé, un bon

café-restaurant

en ville. Peu d'argent comptant.

S'adresser, sous H 441 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

ESSAYEZ

UNE BOITE de VÉRITABLES

PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES

et vous serez vite convaincus de leur merveilleuse efficacité

pour ÉVITER ou GUÉRIR

Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites récentes ou invétérées, Rhumes de Cerveau, Bronchites aiguës ou chroniques, Grippes, Influenza, Asthme, Emphysème, Pneumonies, et toutes Maladies des Bronches ou des Poumons.

Mais surtout EXIGEZ BIEN

dans TOUTES les Pharmacies

la BOITE de

Véritables Pastilles Valda

portant le nom **VALDA**
et l'adresse du seul fabricant
H. CANONNE, phien
49, rue Réaumur, Paris
La boite : **1 fr. 50**

ON DEMANDE

une bonne domestique

de campagne, pour faire la cuisine. — Adr. : **Penet, Russin** (ct Genève). 495

JEUNE FILLE

active et de confiance, ayant déjà servi dans un magasin, **est demandée** pour aider dans un commerce et un peu aux travaux du ménage. Bon gage.

A la même adresse, **on demande une volontaire.** Occasion de se former au commerce. 497

Offres sous H 370 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A louer, pour le 25 février

un logement

comprenant une chambre avec alcove, cuisine, cave, galetas et part à la buanderie.

S'adresser au **Champ des Cibles, Nº 39,** 1er étage 515

A remettre tout de suite, pour cause de décès, la

Marbrerie

de Châtel-Saint-Denis.

S'adresser, pour visiter, à **M. Chaperon,** propriétaire, à **Châtel,** et, pour traiter, à **M. Nicolas Gremaud,** à **Echarlens.** 513

A louer pour de suite, à **Bulle**

2 locaux

pour ateliers. Favorables conditions. 329

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, sous H 81 B.

Jeune homme de bonne conduite, sachant les deux langues et connaissant la partie

trouverait place

comme voyageur dans maison de tissus. 521

Offres sous H 222 J, à Haasenstein et Vogler, St Imier.

Liquidation complète

Pour cause de cessation de commerce, je vends dès ce jour toutes mes marchandises à prix réduit :

Parfumerie, Savonnerie, Brosserie, Articles de toilette, Peignes, Ganterie, Bijouterie, Chemises, Bretelles, Cols, Cravates, Jumelles, Porte-monnaie, Epingles à cheveux en écaille, façon écaille et corne.

Petit stock de parapluies, cannes, panniers à fruits, etc. H 430 F 538

J. FŒLLER, coiffeur, **Grand'Rue, 9.**

Salon de coiffure avec accessoires et ameublement de magasin à remettre.

CAFÉ DE L'HOTEL DES POSTES

Dès 8 h. vendredi, samedi et dimanche, dès 4 h. et 8 h.

Grands concerts

offerts par l'excellente troupe

BRUNEL

Productions convenables

ENTRÉE LIBRE 539

A louer, à Cormanon, vingt minutes de Fribourg

UN DOMAINE

de 50 poses environ, terrain de première qualité ; entrée en février 1910. 540

S'adresser à **Mme Hartmann, Grand'Rue, 39, Fribourg.**

REPRISE DE COMMERCE

Le soussigné avise le public qu'il a repris, dès le 1er janvier, l'atelier de ferblanterie, chaudronnerie, étamage, travaux de bâtiments, couverture, etc., de Mme veuve Jean Lorenzone, rue des Alpes, 58, Fribourg.

Il se recommande à tous les clients de la maison et au public pour l'exécution des travaux concernant son état, les assurant de leur donner, comme par le passé, complète satisfaction.

Jules DURRUZ, maître-ferblantier,
successeur de Jean Lorenzone.

La soussignée, se référant à l'annonce ci-dessus, remercie son ancienne clientèle et la prie de reporter sa confiance sur son successeur. H 413 F 528-238

Veuve Jean Lorenzone.

A L'OCCASION DE L'ENTRÉE DU NOUVEAU TENANCIER

CONCERT

Dimanche, 31 janvier

à l'Hôtel Central, Fribourg

INVITATION CORDIALE

536 **Pierre GROSSRIEDER-GOBET.**